

Principaux résultats

Dans la plupart des pays de l'OCDE, les dépenses publiques de retraite sont en hausse depuis 20 ans, comme le montrent les deux précédents indicateurs. Les projections à long terme font apparaître que ces dépenses devraient continuer à augmenter dans 25 des 29 pays de l'OCDE pour lesquels les données sont disponibles. En moyenne, les dépenses de retraite devraient passer de 8.4 % du produit intérieur brut (PIB) en 2010 à 11.4 % du PIB en 2050.

La principale cause de la progression des dépenses de retraite est l'évolution démographique. Les projections ci-contre sont issues soit du rapport sur le vieillissement établi par l'Union européenne – qui porte sur les 27 pays de l'UE et la Norvège –, soit de projections nationales. En général, les données sont présentées jusqu'en 2060, mais l'horizon est limité à 2050 pour trois pays. Les projections à long terme constituent un outil indispensable à l'élaboration des politiques des retraites, car il faut souvent un temps assez long pour qu'une réforme ait un effet sur les dépenses publiques de retraite.

On note des différences quant à l'étendue des différents dispositifs concernés par les prévisions, en raison de la complexité et de la diversité des régimes qui assurent des revenus aux retraités. Ainsi, pour plusieurs pays, les données concernant les régimes spéciaux des salariés du secteur public ne sont pas prises en compte alors que pour d'autres pays, elles sont intégrées. De même, suivant le cas, les projections incluent ou non les dépenses correspondant aux prestations soumises à conditions de ressources versées aux retraités. La couverture des données est également différente de celle de la base de données des dépenses sociales de l'OCDE (SOCX) d'où sont tirés les chiffres des deux précédents indicateurs sur l'évolution des dépenses. Pour les statistiques de 2007, il peut y avoir des écarts entre la base de données SOCX et les sources utilisées ici compte tenu de la diversité des prestations étudiées.

Cela étant, ces chiffres font apparaître une tendance générale. De 2010 à 2060, les dépenses de retraite devraient augmenter en moyenne à un rythme supérieur de 40 % à la croissance du PIB pour les 29 pays de l'OCDE étudiés comme pour ceux de l'UE. Même si cela représente une part supplémentaire non négligeable du revenu national, ce taux de croissance est bien inférieur à ce que l'on pourrait attendre compte tenu des évolutions démographiques. L'indicateur « Rapport actifs/inactifs de 65 ans ou plus », qui figure en Partie II.5 ci-après, montre qu'entre 2010 et 2050 le rapport des personnes en âge de travailler aux personnes ayant atteint l'âge de la retraite va diminuer de moitié. Cela signifie qu'il faudrait doubler la part du revenu national qui est consacrée aux retraites publiques.

Cette hausse ne devrait pas avoir lieu en raison des réformes des retraites adoptées. La baisse du montant des prestations qui seront servies aux futurs retraités et

le relèvement de l'âge auquel les salariés peuvent liquider leur pension vont freiner l'augmentation des dépenses publiques de retraite. Dans plusieurs pays – Danemark, États-Unis, France, Italie et Suède – les dépenses de retraite restent globalement stables pendant toute la période de prévision. Seuls deux pays – l'Estonie et la Pologne – peuvent s'attendre à une baisse substantielle des dépenses. Dans ces deux derniers cas, les régimes publics liés à la rémunération ont été partiellement remplacés par des dispositifs obligatoires à cotisations définies. Cela étant, les réformes similaires qui ont été adoptées en Hongrie et en République slovaque ne devraient pas inverser la tendance à la hausse des dépenses publiques de retraite dans ces deux pays.

Dans cinq autres, les dépenses de retraite devraient être multipliées par deux ou plus entre 2010 et 2060. En Grèce et au Luxembourg, les dépenses publiques sont déjà supérieures à la moyenne de l'OCDE et devraient dépasser les 20 % du PIB à l'horizon 2060 (toutefois, ces prévisions ne tiennent pas compte de l'effet de la réforme des retraites adoptée par la Grèce en 2010). Le Japon, qui sera le plus « vieux » pays de l'OCDE en 2060, va également connaître une augmentation rapide de ses dépenses, lesquelles, aujourd'hui légèrement inférieures à la moyenne des membres de l'Organisation, seront à terme nettement supérieures. L'évolution sera également très rapide en Corée et en Irlande. Toutefois, dans ces deux derniers cas, les dépenses publiques sont aujourd'hui modestes et les dépenses de retraite resteront bien inférieures à la moyenne de l'OCDE en 2060. En Corée, cette forte hausse s'explique par le fait qu'il s'agit du pays de l'OCDE qui vieillit le plus vite et que le régime de retraite n'a été créé qu'en 1988 et n'est donc pas encore arrivé à maturité. En Slovénie, les dépenses vont augmenter presque aussi vite et grimper de 10.1 % du PIB en 2010 à 18.6 % en 2060.

Le taux de croissance des dépenses publiques de retraite devrait être proche de la moyenne dans cinq pays. En Australie, en Suisse et au Royaume-Uni, le montant de ces dépenses est aujourd'hui faible et nettement inférieur à la moyenne de l'OCDE. En revanche, en Belgique et en Norvège, le niveau actuel des dépenses est supérieur à la moyenne de la zone OCDE (cependant, la Norvège a, elle aussi, réformé les retraites depuis que ces projections ont été effectuées).

Projections des dépenses publiques de retraite, 2007-60

	2007	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040	2045	2050	2055	2060
Pays de l'OCDE												
Allemagne	10.4	10.2	10.1	10.5	11.0	11.5	11.9	12.1	12.2	12.3	12.5	12.8
Australie	3.6	3.6	3.6	3.7		4.3		4.7		4.9		
Autriche	12.8	12.7	12.8	13.0	13.4	13.8	13.9	13.9	14.0	14.0	13.9	13.6
Belgique	10.0	10.3	10.9	11.8	13.0	13.9	14.4	14.6	14.7	14.7	14.8	14.7
Canada	4.6	5.0	5.4	5.8	6.3	6.6	6.6	6.5	6.4	6.3	6.3	6.2
Chili												
Corée	0.6	0.9	1.1	1.4	2.0	2.5	3.1	3.9	4.8	5.5	6.0	6.5
Danemark	9.1	9.4	10.2	10.6	10.5	10.6	10.5	10.4	10.0	9.6	9.3	9.2
Espagne	8.4	8.9	9.2	9.5	10.1	10.8	11.9	13.2	14.6	15.5	15.6	15.1
Estonie	5.6	6.4	6.2	5.9	5.8	5.6	5.4	5.4	5.3	5.3	5.2	4.9
États-Unis	4.3	4.6	4.8	4.9	4.9	4.9	4.9	4.8	4.8	4.8	4.7	4.7
Finlande	10.0	10.7	11.8	12.6	13.4	13.9	13.9	13.6	13.4	13.3	13.3	13.4
France	13.0	13.5	13.5	13.6	13.9	14.2	14.5	14.4	14.3	14.2	14.1	14.0
Grèce	11.7	11.6	12.2	13.2	14.8	17.1	19.4	21.4	23.0	24.0	24.3	24.1
Hongrie	10.9	11.3	10.9	11.0	10.9	11.0	11.4	12.2	12.7	13.2	13.7	13.8
Irlande	4.0	4.1	4.3	4.6	5.0	5.4	5.8	6.4	7.1	8.0	8.4	8.6
Islande		4.0								6.9		
Israël												
Italie	14.0	14.0	14.0	14.1	14.3	14.8	15.2	15.6	15.4	14.7	14.2	13.6
Japon												
Luxembourg	8.7	8.6	8.9	9.9	12.1	14.2	16.6	18.4	20.7	22.1	23.7	23.9
Mexique		2.4								3.5		
Norvège	8.9	9.6	10.8	11.5	12.0	12.7	13.2	13.4	13.4	13.3	13.5	13.6
Nouvelle-Zélande	4.0	4.7	4.8	5.3	5.9	6.7	7.3	7.7	7.8	8.0		
Pays-Bas	6.6	6.5	7.2	7.8	8.4	9.3	10.0	10.3	10.3	10.3	10.4	10.5
Pologne	11.6	10.8	9.6	9.7	9.7	9.4	9.3	9.2	9.1	9.1	9.0	8.8
Portugal	11.4	11.9	12.1	12.4	12.6	12.6	12.3	12.5	12.8	13.3	13.1	13.4
République slovaque	6.8	6.6	6.3	6.3	6.9	7.3	7.8	8.3	8.8	9.4	9.9	10.2
République tchèque	7.8	7.1	6.9	6.9	7.0	7.1	7.6	8.4	9.4	10.2	10.8	11.0
Royaume-Uni	6.6	6.7	6.8	6.9	7.2	7.6	7.8	8.0	7.9	8.1	8.6	9.3
Slovénie	9.9	10.1	10.6	11.1	12.0	13.3	14.7	16.1	17.3	18.2	18.6	18.6
Suède	9.5	9.6	9.5	9.4	9.4	9.5	9.5	9.4	9.1	9.0	9.2	9.4
Suisse	6.4	6.3	6.6	6.8	7.5	8.1	8.6	8.6	8.8	8.6		
Turquie		7.3								11.4		
OCDE28		8.4	8.6	9.0		10.0		10.9		11.6		
Autres grandes économies												
Afrique du Sud	1.1	1.3	1.7	1.8	1.8	1.7	1.6	1.6	1.5	1.5	1.5	1.4
Arabie Saoudite		2.2								7.1		
Argentine		5.9								8.6		
Bésil		8.5								15.8		
Chine		2.2								2.6		
Fédération de Russie	4.6	7.1	8.5	8.9	9.0	9.0	8.7	8.4	8.0	7.5	7.2	6.9
Inde		1.7								0.9		
Indonésie		0.9								2.1		
UE27	8.9	9.1	9.2	9.6	10.0	10.6	11.1	11.6	12.1	12.5	12.8	12.9

Note : Les chiffres d'OCDE28 correspondent aux pays pour lesquels on dispose de données complètes entre 2010 et 2050. Pour UE27, les chiffres correspondent à la moyenne arithmétique des données observées pour les États membres (et non aux résultats pondérés publiés par la Commission européenne). Les régimes de retraite des fonctionnaires et d'autres salariés du secteur public sont généralement inclus dans les calculs relatifs aux États membres de l'UE : voir Commission européenne, *op. cit.* Les dépenses liées à ces régimes ne sont pas intégrées pour l'Afrique du Sud, le Canada, les États-Unis et le Japon. Dans certains pays, les projections ne sont pas disponibles pour les régimes soumis à conditions de ressources. C'est le cas pour les États-Unis et certains pays de l'UE (voir Commission européenne, *op. cit.*). De même, les données pour la Corée couvrent le régime lié à la rémunération mais pas la retraite de base (soumise à conditions de ressources).

Source : Commission européenne (2009), « The 2009 Ageing Report: Economic and Budgetary Projections for the EU27 Member States (2008-2060) », *European Economy*, n° 2/2009, Bruxelles ; Commonwealth d'Australie (2010), *Australia to 2050: Future Challenges* ; données fournies par le Bureau de l'actuaire en chef, Bureau du surintendant des institutions financières, Canada ; National Pension Research Institute, Corée ; Fédération de Russie : Fonds de pension de la Fédération de Russie (2009), « Actuarial Forecast of Developments of the Pension Fund of the Russian Federation », Direction de la valorisation actuarielle et de la planification stratégique ; Afrique du Sud : estimations effectuées par le Secrétariat de l'OCDE, selon l'hypothèse d'une universalisation des retraites de base ; Social Security Administration (2010), *Annual Report of the Board of Trustees of the Federal Old-Age and Survivors Insurance and Federal Disability Insurance Trust Funds*, document 111-137, Chambre des représentants, États-Unis ; Standard & Poor's (2010), *Global Aging 2010: An Irreversible Truth* pour l'Arabie Saoudite, l'Argentine, le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, l'Islande, le Mexique et la Turquie.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932548941>



Extrait de :

Pensions at a Glance 2011

Retirement-income Systems in OECD and G20 Countries

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/pension_glance-2011-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Projections à long terme des dépenses publiques de retraite », dans *Pensions at a Glance 2011 : Retirement-income Systems in OECD and G20 Countries*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/pension_glance-2011-32-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.